BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 27.11.2026
Visible par le public jusqu´au: 27.12.2026
Numéro de publication: AR-VS05-0000003038

Entité de publication
Commune de Crans-Montana - Autorisation d'exploiter, Rte de la Moubra 66, 3963 Crans-Montana

Demande de modification d'autorisation: hôtellerie et restauration – Saegesser Patrick, Crans-Montana

Bénéficiaire de l'autorisation
Monsieur Saegesser Patrick
Domicile:
3963 Montana

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2014 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, l'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM) porte à la connaissance du public que Monsieur Patrick Saegesser, à Crans-Montana, lui a adressé une requête tendant à obtenir une modification de son autorisation d'exploiter pour le Saegesser Street Food & Bar, Rue Centrale 60, 3963 Crans-Montana, parcelle 39.

La période d'exploitation actuelle est fixée du 23 décembre au 23 mars de chaque année. M. Saegesser demande de pouvoir exploiter également durant la période du 15 juin au 15 septembre.

Les horaires, les prestations et l'employeur ne changent pas.

Moyen de droit / Consultation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM), Service du commerce et des patentes, Rte de la Moubra 66, 3963 Crans-Montana, dans les 30 jours suivant la présente publication.

Point de contact
Commune de Crans-Montana - Autorisation d'exploiter
Rte de la Moubra 66
3963 Crans-Montana

Délai
30 jours
Expiration du délai: 28.12.2026